

O.F. 24 juillet 1965

Département LOIRE- ATLANTIQUE
FONDS SPÉCIAL D'INVESTISSEMENT ROUTIER ;
RECONSTRUCTION DU PONT de BESLE - LANGON
SUR LA VILAINE

AVIS d'appel d'offres ouvert

Un appel d'offres ouvert est lancé en vue de l'exécution des travaux de reconstruction du pont de Beslé-Langon, sur la Vilaine, dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Pont en béton armé ;
- Trois travées indépendantes de 27 m. 48 chacune ;
- Longueur totale : 82 m. 44 ;
- Largeur totale : 8 m. 54.

CONDITIONS PRINCIPALES DE L'APPEL D'OFFRES

I - Communication des pièces du dossier aux Entrepreneurs

Les pièces du dossier de l'appel d'offres seront communiquées aux entrepreneurs, tous les jours, sauf les samedi, dimanche et jours fériés :

a) dans les bureaux de M. l'ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées de Loire-Atlantique, 93, rue de la Bastille, à Nantes ; de 9 heures à 11 heures et de 14 heures à 17 heures.

b) dans les bureaux de l'Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées d'Ille-et-Vilaine, Cité Administrative, porte B, boulevard de la Liberté à Rennes de 9 heures à 11 heures et de 14 heures à 17 heures.

c) Au Ministère des Travaux Publics (service intérieur), 244, boulevard St-Germain à Paris, de 10 h. 30 à 17 h.

Le cahier des prescriptions spéciales, le cadre du bordereau des prix, le cadre du détail estimatif et le modèle de soumission, seront envoyés aux entrepreneurs qui en feront la demande à M. l'Ingénieur en Chef du département de Loire-Atlantique (adresse précitée).

II - Envoi des soumissions

Las propositions des concurrents devront être adressées exclusivement par lettre recommandée à M. l'Ingénieur en Chef du Service Ordinaire des Ponts et Chaussées, 93, rue de la Bastille à Nantes.

A peine de forclusion, les pièces suivantes devront être jointes aux propositions des candidats.

– Liste des principales références et certificat de capacité pour travaux analogues et d'importance équivalente (art. 94 par. 6 du code des Marchés de l'Etat).

– Liste du matériel et du personnel

Le délai de remise des plis recommandés à la poste expirera le 7 septembre 1965 à 16 heures le cachet de la poste faisant seule foi de la date et de l'heure de dépôt. Les plis qui seraient expédiés postérieurement à l'expiration de ce délai ne seront pas admis.

1° L'enveloppe extérieure, solide, portera l'adresse ci-dessus ainsi que la mention très apparente : « Appel d'Offres - Reconstruction du Pont de Beslé-Langon » et obligatoirement le nom de l'expéditeur ; elle contiendra la déclaration de soumissionner et les justifications concernant les qualités et capacités exigées.

2° L'enveloppe intérieure sur laquelle sera également inscrit le nom du candidat, contiendra l'offre constituée par :

– le bordereau des prix :

– le détail estimatif ;

– la soumission.

Tout candidat sera engagé par ses offres pendant un délai de 30 jours à compter de la date limite de remise des offres.

III - Cautionnement

Le cautionnement est fixé à 3% du montant du marché.

Fait à Nantes, le 10 Juillet 1965.

L'ingénieur en Chef

Signé : WENNAGEL